Formation

Règlement des griefs

DATE : **Les vendredi 13 et samedi 14 octobre 2023**

HEURES : **De 9 h à 17 h**

OÙ? : **Quality Suites Drummondville**
2125, rue Canadien
Drummondville QC J2C 7V8

RESPONSABLE : Mélanie Desrosiers et Jovanka Ivic
Conseillères syndicales

Cette formation est offerte aux régions 1 (Estrie/Bois-Francs) et 9 (Mauricie)

Cette formation renouvelée est essentielle pour les délégué-e-s syndicaux et autres représentant-e-s en milieu de travail ou pour les membres qui veulent mettre leurs connaissances et leurs compétences à contribution pour régler des problèmes dans le lieu de travail. Cette formation constitue une mise à jour inestimable pour les représentant-e-s chevronné-e-s ou une introduction à la solution des problèmes et aux règlements des griefs pour les nouveaux délégué-e-s syndicaux ou pour ceux qui aspirent à le devenir.

Vous apprendrez ce qu'est un grief, examinerez l'importance du grief comme mécanisme de solution des problèmes. Le « devoir de juste représentation » est une obligation importante et tous les représentant-e-s doivent savoir ce que cela signifie.

Vous maîtriserez une nouvelle approche systématique et des mécanismes qui vous aideront à examiner à fond chaque problème.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 22 SEPTEMBRE, 16 H
Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription rempli ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous l'onglet « Éducation ».

Par courriel : greniern@psac-afpc.com

Par télécopieur : (418) 666-6999

AFPC · Québec
Alliance de la Fonction publique du Canada

www.afpcquebec.com